cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur




Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Daniel Gates
https://www.cadre21.org/membres/1b16d67a7a8f7a75b936a6e7

Date d'obtention : 2023-12-01 16:15:24

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Il s'agit d'un protocole qui sert à faciliter les interventions en cas de sextage. Le rôle du personnel scolaire est de rassurer la victime et les témoins, prendre l'information de la victime et des témoins à l'aide de la grille d'évaluation et confisquer les appareils pertinents. La police est ensuite contactée pour qu'elle prenne le dossier en charge. En aucun temps est-ce que le personnel scolaire doit chercher à voir des images de sextos.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je serai rassuré au sujet de la marche à suivre en cas de sextage. À l'aide de la trousse, je saurai quelles questions poser ou ne pas poser aux élèves. Cette formation m'aura permis de prévoir mon intervention plutôt que de chercher la meilleure intervention dans le feu de l'action.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas chercher à voir le contenu de leur appareil.
Ne pas questionner les élèves auteurs pour ne pas nuire à une éventuelle enquête. Simplement confisquer les téléphones et les placer dans les enveloppes scellées.
Contacter la police avec diligence.